

Correspondance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-337066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ditions, état ne comprenant pas moins de 22 tableaux de 20 à 24 colonnes chacun.

Le volume est en outre accompagné de 48 planches très soignées, dont dix pour le mémoire n° II, deux pour le n° III, six pour le n° IV et trente pour le n° V, sans compter 24 gravures explicatives et très claires dans le texte pour le mémoire n° I.

Cette simple statistique du matériel du volume en dit toute la valeur, le fond ne cédant en rien à la forme.

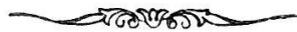
Geschichte der schweizerischen Neutralität, von Dr Paul Schweizer a. v. professeur à l'Université de Zurich. Frauenfeld, Huber, éditeur 1893. 1 vol, in-8 de 286 pages.

L'auteur a entrepris un travail des plus méritoires et dont l'utilité, surtout en nos temps actuels, ne saurait être contestée.

Bien que nous n'ayons encore que la première moitié de l'ouvrage, allant des temps anciens jusqu'à la paix de Westphalie en 1648, on peut en féliciter M. le professeur Schweizer. La matière y est traitée au double point de vue historique et juridique en cinq chapitres, où de lumineuses considérations alternent avec un clair exposé des événements et de leurs conséquences sur les traités internationaux ou sur les diverses constitutions suisses.

La seconde partie du volume contiendra cinq chapitres : deux sur la neutralité « principielle » pendant les guerres de Louis XIV et de la succession d'Espagne ; un troisième montrant la neutralité se perfectionnant pendant les trois guerres de 1733-1738, 1741-1748, 1792-1797, un autre esquissant les péripéties de 1798 à 1815 ; enfin un chapitre final qui traitera de la neutralité de notre temps dès 1815.

Espérons que cette seconde partie du livre, de beaucoup la plus importante au point de vue pratique pour notre génération, ne tardera pas à voir le jour et que nous aurons ainsi prochainement un motif de revenir à cette intéressante publication et à sa matière même.



CORRESPONDANCE

Lausanne, 20 janvier 1893.

Je vous remercie du vif plaisir que m'a procuré la lecture du mémoire de M. le colonel Pfund sur les fortifications du Gothard, publié dans votre dernier numéro. Les travaux effectués et la manière dont on entend les utiliser font grand honneur à notre arme du génie et à son savant chef. Mais j'eusse désiré — et je vous transmets ce désir tant en mon nom qu'au nom de plusieurs camarades — que votre description soit complétée par une carte de la région sur laquelle seraient marqués, sinon les détails des ouvrages décrits, au moins

leurs emplacements. Pour ma part je n'ai pu encore découvrir où perchent les batteries *Motto-Bartolo* et *Gallenhütten*.

Votre dévoué,

Un de vos lecteurs assidus.

Comme première mention, ou première origine de l'adage : *Pas d'argent, pas de Suisses*, on lit ce qui suit dans Harley, qui ne doit pas être sans intérêt pour vos lecteurs :

††

« 1487. Janvier 9.

» Gy de Monfaucon, de Grassav, Jean de Rohan, Gaston du Lyon font rapport au Roy Charles VIII, que les Suisses de Montfort ne suivront plus si on ne les paye.

» Sire, ce tempendant que nous ne savons que faire et afin que l'on ne perdist point temps nous avons pris Montfort et Hayde qui sont autour de Rennes avec la bande de l'artillerie qui estoit à St-Malo, et hier arriva Monsgr du Puy avec la bande de l'artillerie, aujourd'hui Il sera ycy, et le tout venu on vous fera le meilleur service qlon pourra.

» Que touchant vos Souysses sont venus en achepts et s'ils ne sont payés aux termes qui leur ont été promis Ils ont déclaré qu'ils ne tireront plus un pas en avant, et qu'ils ne vous serviront en riens.

» Et pourtant Sire si vous en voulez bien servir Il est besoing que leur payement soit ou Ils seront devant que le terme soit escheu car en tel lieu pourrait en estre pour vous faire quelque grand Injure qu'il faudroit que le tout demourast en arrière, et en pourroit advenir ung Inconvenient irreparable pour vous.

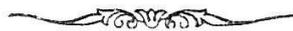
» Et si le payement demeure longuement à venir Il faudra qu'ils pillent, car quant ils sont partys de leurs garnisons Il leur a faillu payer leurs hostes du quartier passé qu'ils avoyent reçu.

» S'ils pillent le peuple fuyra. Sy le peuple fuyt nous ne vivrons point, et sy nous ne vivons, il nous enfauldra retourner à votre grievance, foule, dommaige.....

» Sire nous prions le benoist fils de Dius qu'il vous donne très bonne et longue vie. Escript Montfort le IX Jour de Janvier 1487.

» Vos très humbles et très obéissants subjects,

» GUY DE MONFAUCON etc., etc. »



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a procédé aux promotions, nominations et mutations ci-après dans la justice militaire :

Au grade de major, les capitaines actuels Ruchet, Marc, de Bex, à